



# LA SENTENCE EST TOMBEE

Suite à la terrible et lâche agression du 25 septembre dont a été victime notre collègue Jean-Marc, le procès de son agresseur s'est ouvert ce vendredi 22 novembre.

Le tribunal de Périgueux a rendu son verdict en condamnant l'agresseur à une peine de **4 ans de prison ferme** !

## **Justice a été rendue !**

Le syndicat local **FORCE OUVRIERE Justice** salue cette décision du tribunal.

Malgré cela, outre les blessures physiques, ce sont surtout les blessures psychologiques qui sont les plus difficiles à soigner pour notre collègue, dont le traumatisme est toujours présent.

Le syndicat local **FORCE OUVRIERE Justice** apporte tout son soutien à notre collègue et lui souhaite un prompt rétablissement.

Le syndicat local **FORCE OUVRIERE Justice** tient à souligner l'esprit de corps, de camaraderie et de cohésion des personnels de l'établissement autour de ce dramatique événement.

Le syndicat local **FORCE OUVRIERE Justice** remercie l'ensemble des agents qui sont venus nombreux assister au procès et qui par leur présence ont apporté leur soutien et montré leur solidarité.

Le bureau

